



Comité National, section 13 :

« Chimie physique, théorique et analytique »

Session de printemps 2019 (13-15 mai 2019)

1. Intervention de Jacques Maddaluno, directeur scientifique de l'INC en présence de Claire-Marie Pradier, DAS de l'INC.

1.1. Loi de programmation pluriannuelle

Dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche voulue par le premier ministre Edouard Philippe et annoncée le 1^{er} février 2019 devant les DU du CNRS, des assemblées générales ont été organisées dans les unités (Voir sur : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid138611/vers-une-loi-de-programmation-pluriannuelle-de-la-recherche.html>). Les chercheurs étaient appelés à s'exprimer sur le financement de la recherche, les carrières et la valorisation. 53 unités de l'INC sur les 135 unités ont fait remonter leurs propositions. Ces propositions ont été analysées par l'INC et on peut noter quelques constantes : le besoin d'augmenter significativement le FEI (Dotations de fonctionnement, équipement et investissement), de fortes récriminations contre l'ANR, des commentaires négatifs sur le CIR (Crédits Impôt Recherche) ainsi que des critiques envers l'HCERES. L'INC a répondu également en faisant des suggestions notamment celle d'un « pack d'accueil » pour les jeunes chercheurs (CR CNRS ou MCF à l'Université...). Le CSI doit faire la synthèse des retours provenant des laboratoires puis faire des propositions.

1.2. Campagne de recrutement de chercheurs et promotions

Campagne de recrutement de chercheurs

Les jurys d'admission des concours CR, DR et des CID auront lieu respectivement les 5, 11 et 18 juin 2019.

S'agissant de la campagne pour l'année 2020, il est probable que le nombre de postes affichés au concours ne sera pas supérieur à celui de cette année. Toutefois aucun chiffre n'a été donné par la direction de l'INC.

Celle-ci rappelle que le nombre de postes dépend directement du budget du CNRS dont 85% est consacré aux salaires. Il faut noter que cette pression budgétaire entraîne également une contraction du nombre de postes IT. En conséquence, on ne peut que déplorer que l'INC n'ait obtenu que 7 postes NOEMI pour la campagne de printemps.

Lors de la discussion qui a suivi, les membres de la section 13 ont fait part de la grande difficulté de classer les candidats au concours CRCN en raison de la forte diminution du nombre de postes (250 au lieu de 300 au cours des dernières années) et du coloriage de deux postes sur les cinq ouverts au concours en section 13. Cette situation entraîne une tension excessive et déraisonnable sur les postes non-coloriés. Par ailleurs les multiples contraintes et critères qu'il est nécessaire de

prendre en compte, associé à un nombre de postes restreints, rend le travail du jury d'admissibilité extrêmement difficile.

Promotions DRCE

Le nombre de promotions DR1-DRCE est actuellement limité par un décret qui date du début des années 1980. Le décret devrait être ré-ouvert ce qui devrait permettre un plus grand nombre de promotions.

1.3.Appels à projets et financements

Appel à projet Emergence

Le CNRS renouvelle pour la troisième année l'appel à projet émergence pour les chercheurs et maîtres de conférences recrutés depuis 5 à 10 ans. Cet appel permettra de financer 15 post-docs sur 12 mois avec un budget d'environnement de 15 k€. Il devrait ouvrir le 3 Juin 2019. Le format court sera conservé (une page pour la lettre d'intention, puis trois pages lors de la seconde étape).

L'INC lance un volet international du programme Emergence : la direction va choisir parmi les jeunes chercheurs environ 25 collègues qui seront entièrement financés pour effectuer une tournée de conférences en Italie, en Corée et au Japon. L'objectif de cet AAP est d'aider les jeunes à développer un réseau international tout en se faisant connaître.

Convergence

Un retour fait des ateliers élaborés en 2018 (voir le compte rendu de la session d'Automne 2018) a permis d'établir plusieurs propositions d'actions. Pour l'année 2019, l'INC soutient des actions faisant suite aux ateliers 2018 ainsi que trois autres thématiques scientifiques : le CO₂, l'intelligence artificielle en chimie, la photosynthèse, la fabrication additive (impression 3D) et les polymères.

Opération 200 thèses CNRS

Les arbitrages ont lieu sur l'opération des 200 thèses CNRS (voir le compte rendu de la session d'Automne 2018). En 2019, 10 thèses ont été attribuées à l'INC dans le cadre prime 80 (2 instituts du CNRS) auxquelles se sont ajoutées 7 thèses transverses (essentiellement sur l'énergie, l'art et le sport) et 4 à l'international (UMI, Weizmann, National Australian University) soit un total de 21 thèses ; certains arbitrages de thèses à l'international étant en cours, l'INC espère que le total s'élèvera à 22 ou 23 thèses.

Il ne s'agit pas d'un appel soumis à la communauté puisque c'est la direction de l'INC qui sollicite certaines unités à soumettre des projets sur des thématiques ciblées. Le CNRS souhaite poursuivre cette opération en 2020 mais à hauteur de 100 thèses au lieu des 200 thèses en 2018/2019.

Campagne ambassadeur

L'INC invitera des chercheurs étrangers de renom pour donner 4 ou 5 conférences en France.

ERC

Comme chaque année, l'INC met en place un dispositif pour aider les candidats à monter leurs candidatures ERC. Ce dispositif bénéficie de l'implication de cabinets spécialisés dans le montage de ce type de dossiers et les retours des candidats sont extrêmement positifs. 8 candidatures starting présentées cette année (résultats en Juin).

Soutien aux plateformes expérimentales

L'INC va choisir 3 plateformes qui seront soutenues à hauteur de 50 k€ ; le choix s'appuiera sur l'enquête réalisée sur les plateformes et sur les besoins remontés via Dialog

Campagne équipements et HSCT

L'INC a réalisé ses arbitrages pour les campagnes concernant les équipements et l'HSCT:

1 000 000 € seront affectés à certains laboratoires pour les équipements (600 000 €) et l'HSCT (400 000 €).

1.4. Science Ouverte

La direction de l'INC indique que lors de la réunion avec le conseil scientifique de l'institut le 21 mai seront abordés le système de publications actuel, la publication en accès libre (open access) et la science ouverte en présence d'acteurs de l'information scientifique et technique.

Les négociations nationales en cours avec les éditeurs scientifique (<https://www.couperin.org/negociations/liste-des-negociations>) s'efforcent d'améliorer les conditions d'abonnement et d'en limiter le coût. Actuellement pour Elsevier, un accord conduisant à une baisse de 13% du montant du contrat global a été obtenu. Cet accord est toutefois soumis à l'approbation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en raison des droits d'accès d'Elsevier à HAL qu'entraînerait la signature de cet accord.

Concernant l'ACS des discussions sont en cours : l'arrêt de l'abonnement a été évité cette année après la signature d'un accord qui limite la hausse des coûts d'abonnement (cette hausse est habituellement de 5% et l'accord signé prévoit une hausse de 2,5%). Un accord pluriannuel doit cependant être négocié pour assurer une offre soutenable pour l'établissement.

Le directeur de l'INC a précisé que la question de l'open access et de la Science Ouverte était cruciale pour l'établissement (frais de publications y compris en open access, frais d'abonnement, nouvelles modalités d'éditions...). Cette question demande une coordination des institutions à l'échelle européenne.

1.5. Accueil en délégation

51 dossiers d'accueil en délégation ont été reçus par l'INC (soit 32,5 ETPT). 21,5 ETPT dossiers ont été acceptés (soit un taux de succès de 70%). Pour la section 13 cela correspond à cinq demandes en délégation acceptées. La pression est donc relativement faible et tout dossier comportant un projet scientifique bien construit a de fortes chances d'être sélectionné. Les avis de la section sur les demandes d'accueil en délégation sont suivis par la direction de l'INC.

1.6. PEDR

Le directeur de l'INC indique qu'Antoine Petit aimerait que la PEDR attribuée automatiquement aux nouveaux entrants soit dégressive dans le temps. Il faut noter que le CNRS a ouvert un vaste chantier sur la revalorisation de la politique indemnitaire des chercheurs.

1.7. Divers

Mouvement de personnels

Le directeur de l'INC a fait part de plusieurs mouvements de personnel dans les délégations régionales suivantes : un nouveau délégué régional sera nommé pour les délégations de Côte d'Azur, Hauts-de-France et Centre-Est.

La directrice de la DRE ayant quitté ses fonctions et remplacée par intérim par le DGSI.

Un directeur par interim pour la Direction de l'innovation et des relations avec les entreprises est nommé en remplacement de Marie-Pierre Comets démissionnaire.

Incendie de Notre Dame

Un collectif de chercheurs en SHS s'est spontanément créé pour offrir ses services dans le cadre de la campagne de restauration de Notre Dame. Le CNRS s'est associé à cette initiative et Antoine Petit a nommé Philippe Dillmann et Martine Regert pour coordonner les actions des chercheurs.

Année de la chimie

Dans le cadre de l'année 2019 de la chimie, 25 conférences sur 2 jours (20 mars et 3 avril) ont été organisées simultanément dans plusieurs régions. Elles se sont adressées à 1200 professeurs du secondaire. L'objectif était de promouvoir l'enseignement de la chimie dans le cycle secondaire et susciter l'intérêt dans la discipline et dans son enseignement.

2. (<http://anneedelachimie.cnrs.fr/evenement/journee-de-formation-a-la-culture-scientifique-en-chimie-20-mars-2019/>)

3. Auditions de Directeurs d'unités.

La section 13 a pour habitude d'auditionner des directrices et directeurs d'unités évaluées de la vague HCERES de l'année et plus particulièrement les porteurs de projets pour le prochain contrat quinquennal. Ces auditions sont l'occasion d'échanger avec les directions des laboratoires sur différents points et contribuent à renforcer la connaissance de ces unités par la section.

Au cours de cette session, les auditions ont concernées :

- Le laboratoire LASIR - UMR 8516.

Hervé Vezin, actuel et futur directeur du LASIR, a présenté le bilan et le projet du LASIR pour le prochain quinquennal. Le laboratoire changera de nom, il devient Laboratoire Avancé de Spectroscopie pour les Interactions, la Réactivité et l'Environnement (LASIRE).

- Le Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie et L'Environnement (LAMBE – UMR 8587)

Jean-Yves Salpin et Juan Pelta, respectivement directeur et directeur adjoint du LAMBE, ont présenté le bilan et les projets de l'unité pour le prochain quinquennal.

- Le laboratoire Laboratoire de Chimie Physique (LCP – UMR 8000)

Guillaume van der Rest, prochain directeur du LCP, a présenté le bilan et le projet de ce laboratoire pour le prochain quinquennal.

4. Evaluations à vague de chercheurs

Rappelons que le rapport d'activité à-vague (ou à mi-vague lors des sessions d'automne) fait l'objet d'une analyse approfondie de la part d'un rapporteur. Le dossier est ensuite discuté en session plénière en se fondant sur les critères d'évaluation de la section, lesquels sont consultables sur le [site internet du CoNRS](#). L'appréciation du dossier tient compte des différentes dimensions du métier de chercheur et sont modulés en fonction du grade de l'agent. La section analyse par exemple l'activité de recherche, ses points saillants et les principaux résultats, l'impact de celle-ci, la dynamique sur la période considérée tout autant que par rapport à la période précédente. A l'issue de l'évaluation du dossier, la section a le choix d'une palette d'avis qui se déclinent de la façon suivante : avis favorable, avis réservé, avis d'alerte.

Le dossier d'un chercheur manquant ou incomplet peut également recevoir un avis différé, il sera ainsi examiné à la session suivante.

Les chercheur-se-s dont le dossier a été visé comme "résumé" ou "en alerte" seront ensuite suivis par les services des ressources humaines du CNRS. Le suivi post-évaluation est à voir comme un outil dont disposent les chercheur-se-s pour trouver des solutions à leurs difficultés de progression de carrière. La section indique systématiquement dans son rapport d'évaluation que le-a chercheur-se pourra se faire accompagner s'il-elle le souhaite par un membre de la section, désigné par celle-ci lors de l'évaluation en fonction de son domaine d'expertise, lors du suivi post-évaluation.

A l'issue de cette session, 60 dossiers de chercheurs ont été traités, soit 30 dossiers CR (12 Femmes et 28 Hommes) et 30 dossiers DR (10 Femmes et 20 Hommes)

La section a prononcé 58 avis favorables, 1 avis réservé et 1 dossier sans avis (Pour ce dernier cas, la section n'est pas en mesure de donner un avis éclairé).

Rappel sur les avis de *suivi des chercheurs* :

- *avis favorable* : l'activité du chercheur est conforme à ses obligations statutaires
- *avis différé* : l'évaluation est renvoyée à la session suivante en raison de l'insuffisance ou de l'absence d'éléments du dossier
- *avis réservé* : la section a identifié dans l'activité du chercheur un ou plusieurs éléments qui nécessitent un suivi spécifique
- *avis d'alerte* : la section exprime des inquiétudes sérieuses sur l'évolution de l'activité du-de la chercheur-se.

Un *avis réservé* ou un *avis d'alerte* génère un « suivi post-évaluation » piloté par le SRH (Service des Ressources Humaines) dans le premier cas et par la DRH (Direction des ressources Humaines) dans le deuxième cas. Le suivi post-évaluation est arrêté après deux avis favorables successifs.

5. Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS

18 dossiers traités (15 UMR, 1 USR, 2 FR), 7 avis très favorables, 11 avis favorables.

Laboratoires de la vague E rattachés à l'INC comme institut principal:

1) Laboratoire de Photophysique et Photochimie Supramoléculaires et Macromoléculaires - **PPSM**
– UMR 8531

Avis très favorable

2) Laboratoire Nanosciences et Innovation pour les Matériaux, la Biomédecine et l'Énergie -
NIMBE – UMR 3685

Avis favorable

3) Laboratoire de Spectrochimie Infrarouge et Raman - **LASIR** – UMR 8516

Avis très favorable

4) Laboratoire Analyse, Modélisation et Matériaux pour la Biologie et l'Environnement -
LAMBE – UMR 8587

Avis favorable

5) Laboratoire de chimie moléculaire - **LCM** – UMR 9168

Avis favorable

6) Laboratoire de Chimie Physique - **LCP** – UMR 8000

Avis favorable

7) Institut de Chimie et des Matériaux de Paris-Est - **ICMPE** – UMR 7182

Avis favorable

8) Institut Galien Paris-Sud - **IGPS** – UMR 8612

Avis favorable

9) Fédération de recherche de Chimie Physique de Paris Saclay - **CPPS** – FR3510

Avis très favorable

10) Laboratoire Léon Brillouin - **LLB** – UMR12

Avis favorable

Laboratoires rattachés à l'INC comme institut secondaire:

1) Institut Photonique d'Analyse Non destructive Européen des Matériaux Anciens - **IPANEMA**
– USR 3461

Avis très favorable

2) Laboratoire d'Optique Appliquée - **LOA** – UMR 7639

Avis favorable

3) Laboratoire Structures, Propriétés et Modélisation des Solides - **SPMS** – UMR 8580
Avis favorable

4) Laboratoire Modélisation et Simulation Multi Echelle - **MSME** – UMR 8208
Avis très favorable

5) Laboratoire de Physique des Lasers, Atomes et Molécules **PhLAM** – UMR 8523
Avis favorable

6) Laboratoire interactions, dynamiques et lasers - **LiDYL** – UMR 9222
Avis favorable

7) Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay - **ISMO** – UMR 8214
Avis très favorable

8) Institut d'Alembert – **IDA** - FR 3242
Avis très favorable

6. Changement d'affectation

1 dossier traité, 1 avis favorable.

7. Avis sur un changement de direction ou de direction adjointe d'unité

5 dossiers traités, 5 avis favorables.

Hélène Perrin, directrice de Recherche CNRS, est proposée pour assurer la direction du laboratoire de Physique des Lasers – LPL (UMR 7538)

Avis favorable

Demande de nomination de M. Jacques Emmanuel Marteau comme directeur adjoint de Institut de Physique des 2 Infinis de Lyon (IP2I – Lyon UMR 5822)

Avis favorable

Demande de nomination de M. Pol Bernard Gossiaux comme directeur adjoint de SUBATECH (UMR 6457).

Avis favorable

Demande de nomination de M. Ahmed Naitbadi comme directeur adjoint du laboratoire de Chimie Physique-Matière et Rayonnement – LPMCR (UMR 7614)

Avis favorable

Proposition de M. Eric DEFRANCQ pour assurer la direction de l'Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble – ICMG (Fédération de Recherche – FR2607)

Avis favorable

8. Demande d'éméritat

Premières demandes : 1 dossier traité, 1 avis très favorables.

Dimitra Markovitsi (LiDYL UMR9222) Très favorable

Renouvellements : 4 dossiers traités, 3 avis très favorables, 1 avis favorable.

Alain Berthod (ISA UMR5280) Avis très favorable

Martin Rosinberg (LPTMC UMR7600) Avis favorable

Andréas Savin (LCT UMR7616) Avis très favorable

Philippe Hiberty (LCP 8000) Avis très favorable

9. Demande de création de GDR

1 dossier traité, 1 avis favorable.

GDR Plasmonique active (porté par Nordin Félidj)

Avis favorable

10. Demande de changement de nom

Suite à l'intégration du LMA (discutée en session d'automne 2018), l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon souhaite faire évoluer son appellation en « Institut de Physique des 2 Infinis de Lyon ». Avis favorable

La section 13 émet un avis favorable au changement de dénomination de l'Unité, d'ores et déjà validé par l'Assemblée Générale du personnel ainsi que par l'Université Claude Bernard.

11. Evaluation permanente par la CID 53

1 dossier traité, 1 avis favorable

12. Demande d'intégration dans le corps des chercheurs

1 dossier traité, 1 avis favorable

13. Demande d'expertises diverses

4 dossiers traités, 1 avis très favorable, 3 avis favorables

Ces demandes d'expertises concernent des projets, suivis ou intégration d'équipes dans ou bien des restructurations.

Projet d'association de l'équipe « Interaction des matériaux avec leur environnement - RMIE » de l'Institut Mines-Télécom IMT d'Alès à l'Institut des Sciences Analytiques et de Physico- Chimie pour l'Environnement et les Matériaux - IPREM (UMR 5254).

Avis favorable

14. Reconstitution de carrières

7 dossiers traités, 7 avis favorables.

15. PEDR 2019

La section 13 a analysé 45 dossiers. Chaque dossier a été analysé par deux rapporteurs. Une liste de 12 dossiers classés a été transmise à la direction de l'INC. Il convient de noter que le nombre de primes par section est très faible (5 à 10 primes par section). Cette liste n'inclut pas les éventuelles demandes de membres de la section qui sont traitées directement par une commission *ad hoc* de l'INC.

16. Rapport de conjoncture

La section a consacré une partie de la session à la finalisation du rapport de conjoncture. Ce document est produit au cours du mandat de chaque section. Dans le périmètre de la section, il a pour objectif de faire le point sur les avancées des disciplines et de montrer l'évolution de celles-ci en identifiant, si possible, les aspects les plus prégnantes. Il analyse les enjeux et les perspectives offertes par les avancées majeures. C'est également un document utile à la direction du CNRS pour éclairer ses choix et alimenter sa réflexion. Les différents rapports finals des sections seront rassemblés dans un document qui sera publié par le CNRS avant la fin de l'année. On peut se référer aux rapports des mandatures précédentes à l'adresse suivante : <http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/publications/>

17. Prochaines sessions

Les sections du comité national se réuniront en session extraordinaire le 4 juillet. Cette session a pour objectif de contribuer aux propositions dans la perspective de l'élaboration de la loi de programmation de la recherche.

<http://www.c3n-cn.fr/article/attendus-dune-session-extraordinaire-du-cn-le-4-juillet-2019>

La prochaine réunion de la section 13 aura lieu dans le cadre de la session d'Automne 2019:

17 Octobre : Bureau de la section, préparation de la session d'automne 2019.

4-7 Novembre : session d'automne, section en plénière.

Compte rendu rédigé par vos représentants :

Agnès Bussy, Aurélien de la Lande, Tioga Gulon, Sophie Lecomte, Arnaud Marquette, François Maurel, et Marc Simon